

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE du 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2025

=====

**PRÉSENTS** : MM. SARRAU – ROUGÉ – Mme PILON – M. SOUASSOL – Mme GERAUD – MM. ROY – ANTIPO – Mme PUBLI – M. TETREL – Mme MARTIN - MM. CAVANIÉ – RIVES – Mmes CERTAIN – VICENT - Mme TABONET MAURY et M. VIDAILLAC.

**Excusés/Pouvoirs** : Mme MOIZAN a donné pouvoir à M. SARRAU - M. ROBERT a donné pouvoir à M. VIDAILLAC et Mme CHAMBREUIL a donné pouvoir à Mme TABONET MAURY.

### LISTE des DÉLIBÉRATIONS

(Article L.2121-25 du CGCT)

Numéro de la Délibération	OBJET	Décisions
2025/25	<b>Procès-Verbal</b> de la Séance du Conseil Municipal du 13 Octobre 2025	Votes à la majorité absolue 15 pour, 4 contre, 0 abstention
2025/26	<b>Finances</b> : Inscriptions de Crédits en Dépenses avant le Vote du Budget 2026	Votes à l'unanimité 19 Pour
2025/27	<b>Personnel Communal</b> : Création d'un Poste d'Agent Territorial Spécialisé Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe des Écoles Maternelles, à temps non-complet	Votes à la majorité absolue 15 pour, 0 contre, 4 abstentions
2025/28	<b>Personnel Communal</b> : Autorisation de recrutement de personnel non-titulaire pour accroissement temporaire d'activité	Votes à la majorité absolue 15 pour, 0 contre, 4 abstentions

À Labastide-Saint-Sernin, le, 03 Décembre 2025

**Le Maire,**  
**Bertrand SARRAU**